

COVID-19 : MAIS QUI SONT CES ANTIVAX ET ANTI PASSE SANITAIRE – PARTIE 2/2 ?



5 août 2021 – Coronavirus – Santé – Société – Vaccination.

Remarque : ce billet est la suite du billet publié le 04/08/21. Je vous invite à le consulter avant de prendre connaissance de celui-ci.

Parmi les manifestants des derniers week-ends (200.000 samedi 31 juillet selon la Police) se trouvaient forcément, même s'ils ne l'affirment pas ouvertement, une galaxie de personnes ayant des motifs personnels de descendre dans la rue, autres que ceux d'en vouloir directement aux vaccins et passes sanitaires. Une telle opportunité ne se refuse pas pour celles et ceux qui n'apprécient pas le pouvoir en place. Mais il y a aussi, parmi ces gens, des professionnels qui voient en ces passes sanitaires des obstructions à leur gagne-pain et, les antivax qui ne pourront pas fournir les *Ausweis* nécessaires, passeront leur chemin et ce sera autant de perte de chiffre d'affaire pour eux. Je pense particulièrement aux commerçants, artisans, restaurateurs... bref à tous ceux qui prochainement seront sous le coût de la loi en cas de défaut de contrôle des passes sanitaires de leurs clients.

Je me propose dans le présent billet de cerner les motivations de ces Antivax particuliers que l'on peut aussi classer à la manière des vrais Antivax en 6 catégories.

La première est constitué par **les anti-système**, des anarchistes qui trouvent dans cette opposition à la vaccination un nouveau moyen de s'exprimer. Ces Anars ont toujours existé. Ils sont opposés à tout système de démocratie verticale. Ce ne sont pas que des philosophes. On

trouve dans leurs rangs des cagoulés casseurs, des profiteurs, des aigris, des pilleurs de magasins... Les vrais anars sont des idéalistes épris de liberté outrancière visant au désordre. ils ont compté dans leurs rangs des personnages connus comme Léo Ferré, Ravachol. Je ne connais pas d'anarchistes contemporains notoires. Mais il doit forcément y en avoir en 2021 ! ☐

La deuxième catégorie est celle des **anti Macron** (parmi lesquels on trouve aussi évidemment des anars). Le Président français, par ses interventions provocantes a le don d'irriter un certain nombre de nos compatriotes. Tout le monde se souvient de son mépris pour les ouvrières illettrées de Bretagne, les alcooliques du Nord de la France, les fainéants qui n'ont qu'à traverser la rue pour trouver du travail, les réfractaires à toutes réformes, les gilets jaunes... Tout ce qui vient de lui et particulièrement ses "*en même temps*" énervent au plus haut point nombre de Français. Alors s'il se met en plus à parler vaccins (de Polynésie) et traiter les français qui s'y opposent d'irresponsables et d'égoïstes, il ne peut que renforcer leur détermination et créer une nouvelle fracture avec son peuple.

La troisième catégorie est celle des **défiants envers les décisions du Pouvoir**. Vous savez celles et ceux (la plèbe qui n'avaient rien compris à la nécessité d'une Europe unie) et qui avait voté NON à Maastricht. Celles et ceux qui se souviennent des mensonges éhontés du nuage de Tchernobyl lequel s'était supposément arrêté aux frontières du pays mais qui malgré tout avait déclenché une cascade de maladies de la thyroïde dans le pays (en Corse et même en Bretagne). Vous savez celles et ceux aussi qui ont connu l'histoire du sang contaminé où les coupables n'ont été que des responsables. Enfin, toutes celles et ceux qui, pour faire court, se disent : "*Ces menteurs patentés ne sont-ils pas encore en train encore de nous raconter des salades ?*" Les mêmes qui ne comprennent pas aujourd'hui que si ces vaccins sont si sûrs, pourquoi les autorités ne se portent-elles pas garantes en cas d'effets secondaires rarissimes ?

La quatrième catégorie est celle des **gens qui, à juste titre, considèrent le passe sanitaire liberticide**. Impossible dans cette

catégorie de préciser des professions ou des groupes particuliers de compatriotes tant le ressentiment peut être partagé par tous.

Une cinquième catégorie est constituée par les éternels contestataires, **les politiques (partis, élus...)** dont la préoccupation première est de s'opposer à tout ce qui ne va pas dans le sens de leurs idées.

Enfin je terminerai mon tour d'horizon en m'intéressant à une catégorie pour laquelle j'ai une sympathie particulière : **les complotistes**. Eric Verhaeghe (1) en donne une définition qui me paraît juste : *"Complotiste : mot à la mode qui permet de stigmatiser toute pensée ou toute expression qui prend à rebrousse-poil le prêt-à-penser des élites"* et j'ajouterais des médias mainstreams, leur porte-voix. Ce sont des gens qui tout simplement ont une fâcheuse tendance à douter de tout. Et souvent ils ont raison... de douter. Le problème, même avec des arguments convaincants, ils sont moqués et désignés à la vindicte médiatique qui, comme le chantait Georges Brassens, *"n'aime pas que l'on suive une autre route..."* que celle de la parole officielle. Imaginez alors le champ d'investigations qui s'offre à ces complotistes avec le Covid et ses incertitudes. Les réseaux sociaux en sont la parfaite illustration là où les anti tout s'en donnent à cœur joie.

Dans le doute abstiens toi dit le proverbe. Mais, si l'on croit l'OMS, il ne fait pas bon s'abstenir car *" le phénomène « antivax »[a été identifié] comme une des dix principales menaces pour la santé dans le monde"*. Rien que ça ! Douter est donc anormal pour les scientifiques de l'OMS et les Provox dont les rangs se sont subitement grossis avec la menace du passe sanitaire et dont l'obligation est prochainement envisagée dans les bars, restaurants, cinémas, bref, dans tous les lieux où les Français aiment à se divertir et s'amuser... si, bien sûr, le Conseil constitutionnel n'y voit aucune incompatibilité avec les autres lois. Et là ce n'est pas gagné car une ségrégation entre Français sera instaurée de fait avec ce passe sanitaire. Le Conseil constitutionnel nous dira si le paquet cadeau des parlementaires emballé à la hussarde courant juillet ne se heurte pas :

- à l'article 5 de la Constitution des droits de l'homme et du citoyen

de 1789 qui stipule que « *nul ne peut être contraint à faire ce que la loi n'ordonne pas* ».

- au droit à l'emploi et au droit de ne pas être lésé en raison de ses opinions ou de ses croyances, protégés par l'alinéa 5 du Préambule de la Constitution de 1946 comme par l'article 8 de la Déclaration de 1789 qui garantit la liberté et impose au législateur de n'établir « *que des peines strictement et évidemment nécessaires* ».
- au principe d'égalité, aux libertés individuelles, au principe de protection de la santé, au droit à l'intégrité physique et à la dignité, au principe d'égal accès aux emplois publics, au principe de précaution, etc.

Réponse espérée dans la journée du 5 août, si les sages parviennent à un accord.

Je vous propose, pour conclure sur le sujet, une chronique du journaliste Nicolas Poincaré (3 mn 30) qui s'exprime chaque matin dans une rubrique intitulée "**Expliquez-nous**" sur RMC. Le journaliste nous présente les antivax comme une galaxie hétéroclite. Ses explications sont orientées "opposants politique et people" (donc peu crédibles par définition) mais il n'oublie pas monsieur et madame Toutlemonde qui ne pèse pas lourd dans son discours. L'occasion de constater le fossé qui sépare les gens instruits comme les journalistes sociologues de ceux qui, comme moi, essayent d'analyser modestement les événements et d'une manière plutôt terre à terre. □

(1) Eric Verhaeghe auteur de : "Le grand Reset : mythes et réalités" (Éditions Culture et racines).

Photos/Sources :

<https://vaccin clic.com/index.php/111-peur-du-vaccin/133-la-peur-des-composants-vaccinaux-en-bref> –

<https://www.letemps.ch/sciences/suisse-soignants-antivaccins-montent-creneau> –

<https://www.la-croix.com/France/vaccins-dabord-objectif-denrichir-Big-Pharma-vrai-faux-2021-07-24-1201167695> – <https://news.un.org/fr/story/2020/05/1068632> –

<https://www.covireivac.fr/actualites/essai-clinique/pourquoi-realiser-des-essais-vaccinaux-chez-lenfant-et-ladolescent/> Vidéo : RMC

“<https://www.dailymotion.com/video/x82nnta>”

SANTE